

Matthieu ANQUEZ

La Stratégie de l'Iran,

**entre puissance
et mémoire**



Matthieu Anquez

La stratégie de l'Iran
Entre puissance
et mémoire

TEMPORA, Perpignan

INITIATION À LA GÉOPOLITIQUE

Collection dirigée par Olivier Zajec

Dans la même collection :

Les secrets de la géopolitique, Olivier Zajec, déc. 2008

Avec le soutien du



www.centrenationaldulivre.fr

© Novembre 2008, ISBN 978 2916 0533 87 France

Tous droits de traduction,
d'adaptation et de reproduction
réservés pour tous pays.

© **Groupe Artège**

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Les dynasties indépendantes

L'unité du califat devient rapidement une fiction. Il se fissure d'abord aux périphéries de l'empire où se constituent des royaumes indépendants, même s'ils conservent des liens symboliques avec le Calife.

En Iran, certaines régions s'affranchissent du califat, mais sauf exception, aucune de ces dynasties indépendantes ne parviendra à reformer l'unité de l'Iran.

Cette période anarchique est aussi celle de la renaissance culturelle persane : c'est durant la conquête ghaznévide que Ferdowsi compose le *Shâh Nâme*, le *Livre des Rois*, œuvre majeure de la poésie et de la langue persane. Le *Livre des Rois* est présenté au sultan ghaznévide, pourtant de langue turque.

La période turco-mongole

L'irruption des Turcs dans le monde iranien, et plus largement dans le monde musulman, a commencé au XI^e siècle. C'est à cette époque que les diverses dynasties arabes ou iraniennes se sont entourées d'esclaves-soldats turcs, (les *ghulâm*). Rapidement, ces soldats-esclaves deviennent indispensables et s'emparent du pouvoir. Ainsi, les Ghaznévides sont à l'origine des soldats-esclaves. Rapidement iranisés, ils sont finalement écrasés par la nouvelle puissance turque montante, les Seldjoukides. Ces derniers s'emparent en 1035-1040 de tout l'Ouest de l'empire des Ghaznévides, qui se replie sur leurs terres orientales (Est de l'Afghanistan et vallée de l'Indus).

Les Seldjoukides turcs sont des Oghuz, plus connus sous le nom de Turkmènes. Ils achèvent entre 1035 et 1052 la conquête de l'Iran, puis le sultan (« roi » en turc) seldjoukide devient le protecteur du calife abbasside de Bagdad. L'apogée de l'empire

seldjoukide est atteint au dernier quart du XI^e siècle. Les Persans dominent dans les secteurs des sciences, de la philosophie ou de l'administration. C'est l'époque de quelques Perses célèbres : Omar Khayyâm⁴, Nizâm al-Mulk⁵ ou encore Hassan Sabbah⁶.

Au début du XII^e siècle, l'empire seldjoukide rentre dans une période de déclin. Son pouvoir s'effrite et plusieurs dynasties éphémères se succèdent jusqu'au début du XII^e siècle. C'est en 1219 que les Mongols dévastent les campagnes et rasant les villes, laissant un souvenir de terreur absolue dans le folklore iranien. Les Mongols règnent en Iran sous le nom d'Il-Khan, mais leur empire tombe dès 1335. L'Iran est de nouveau divisé entre diverses dynasties locales.

Tamerlan, chef de guerre turc qui se réclame aussi des empereurs mongols, conquiert l'Iran en usant de la terreur. Ses successeurs se montrent cependant incapables de maintenir l'unité de l'empire.

La période médiévale iranienne est à la fois une période de grandeur et de crise. Grandeur, car la culture persane se répand dans le sillage des multiples flux et reflux des envahisseurs.

La langue persane devient la langue de cour d'Istanbul (Constantinople) à Delhi, tandis que la science et la philosophie développées en Iran atteignent une renommée mondiale. Mais le Moyen-Âge est aussi une période troublée, les dynasties se succédant à un rythme accéléré.

L'Iran est perpétuellement traversé par des hordes d'envahisseurs qui sortent des steppes d'Asie pour s'emparer du riche et prospère monde arabo-musulman. Enfin, l'Iran en tant que réalité étatique disparaît, éclipsé par de multiples royaumes aux frontières mouvantes.

Les deux apports fondamentaux de la période médiévale qui

façonnent le visage actuel de l'Iran sont :

- L'islam, qui devient la religion majoritaire dès le début du VIII^e siècle.

- L'arrivée de peuples nomades turcophones en Iran. Nombre d'entre eux resteront et se mêleront à la population sédentarisée.

La renaissance de l'État iranien

Les Safavides, refondateurs de l'État iranien

Les Safavides (ou Séfévides) ont une très grande importance dans l'histoire de l'Iran pour au moins deux raisons. D'une part ils redonnent à l'Iran sa réalité politique et revivifient la culture persane, d'autre part ils vont convertir l'Iran alors majoritairement sunnite au chiisme duodécimain.

Les Safavides sont issus des Turcomans, turcophones qui, à la fin du XV^e siècle, nomadisent à l'Est de l'Anatolie et en Transcaucasie. Le fondateur de la dynastie safavide, Ismail shah, provient d'un groupe politico-religieux chiite, les Qizilbash (« têtes rouges »). Bien qu'ayant tenté d'arracher l'Anatolie aux Ottomans, Ismail se rabat sur le plateau iranien, le prend aux Ak Koyunlu, se proclame Shah (roi) en 1501 et décrète le chiisme religion d'État, donc obligatoire.

L'empire safavide est menacé par deux voisins : les Ouzbeks à l'est, les Ottomans (d'origine turcomane eux aussi mais farouches défenseurs de l'orthodoxie sunnite) à l'ouest. Les Ottomans arrachent la Mésopotamie aux Safavides, et l'Irak échappe définitivement aux Iraniens.

L'empire safavide atteint son apogée sous le règne de Shah Abbas (1587-1629), qui fait rentrer l'Iran dans l'ère moderne. Il ôte aux nomades turcomans la plupart de leurs prérogatives au

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Ces séparatismes, s'ils sont potentiellement un facteur de déstabilisation, ne représentent en rien un danger mortel pour l'Iran : la menace du séparatisme est davantage un argument politique efficace pour museler toute opposition.

✓ **LES NOMADES D'IRAN, LA SURVIVANCE DIFFICILE DU NOMADISME**

Les sédentaires et les nomades ont toujours coexisté en Iran de manière plus ou moins pacifique selon les époques. Deux grands groupes subsistent encore :

La tribu des Bakhtiari, d'environ un million d'âmes, est liée au peuple perse. Elle forme un puissant groupe qui nomadise au Sud-Ouest de l'Iran, et a joué un rôle politique important dans le passé. La culture bakhtiari est spécifique, les femmes jouissant de davantage de libertés que leurs homologues sédentaires.

La tribu turcophone des Qashqai, proche des Azéris, nomadise à proximité de Shiraz. Ils seraient 700 000 environ.

Le pouvoir central, sous la monarchie comme sous la république islamique, s'est toujours méfié de ces tribus farouchement attachées à leurs libertés et traditions. Il a d'ailleurs lutté activement pour sédentariser les nomades, par la force ou par le développement d'infrastructures visant à limiter leurs déplacements.

Le poids de la population nomade ou semi-nomade a considérablement chuté : elle représentait un quart de la population iranienne au début du XX^e siècle contre moins de 2 % aujourd'hui. La sédentarisation des nomades iraniens risque ainsi de faire disparaître l'une des plus grandes originalités de l'Iran contemporain.

Diversité des religions

Souvent présenté, à tort, comme un pays religieusement monolithique, l'Iran est en fait un pays multiconfessionnel.

Il est toutefois vrai que l'immense majorité des Iraniens (de l'ordre de 85 à 89 %) sont des chiites duodécimains.

L'islam chiite fera l'objet d'une présentation plus approfondie dans la partie suivante, consacrée aux facteurs d'unité du peuple iranien.

✓ CHIITES ET SUNNITES

La différence entre chiisme et sunnisme remonte à l'époque de la mort de Mahomet (632).

La divergence est née de la question de la succession à la tête de l'*Oumma*, la communauté des croyants. Cette divergence, d'abord politique, est rapidement devenue religieuse.

Pour les chiites, la direction de l'*Oumma* doit être exercée par les descendants de Mahomet, via son gendre et cousin Ali. Chiisme vient d'un terme arabe signifiant « Parti d'Ali ». Pour les sunnites, la direction de l'*Oumma* doit être exercée selon d'autres modalités, non successorales.

Très rapidement, les tensions entre sunnites et partisans d'Ali se sont crispées : affrontements, quasi état de guerre civile, avec pour point culminant la mort d'Hussein, deuxième fils d'Ali, à la bataille de Kerbala (680).

Les chiites ont ensuite été méprisés, exclus et persécutés par les pouvoirs sunnites. La conversion de l'Iran au chiisme est considérée par cette communauté comme une grande victoire, créant enfin un territoire sanctuaire pour les chiites. Les relations actuelles entre ces deux branches de l'islam sont

déliçates. Les fondamentalistes sunnites, les salafistes, considèrent les chiites comme des hérétiques qui doivent être combattus. Représentant entre 10 et 15 % du monde musulman, les chiites sont eux-mêmes divisés selon le nombre d'Imams (successeurs d'Ali) qu'ils reconnaissent. Les plus nombreux en reconnaissent 12 (chiites duodécimains, comme les Iraniens), d'autres n'en reconnaissent que 7 (les ismaéliens) ou 5 (les zeyidites).

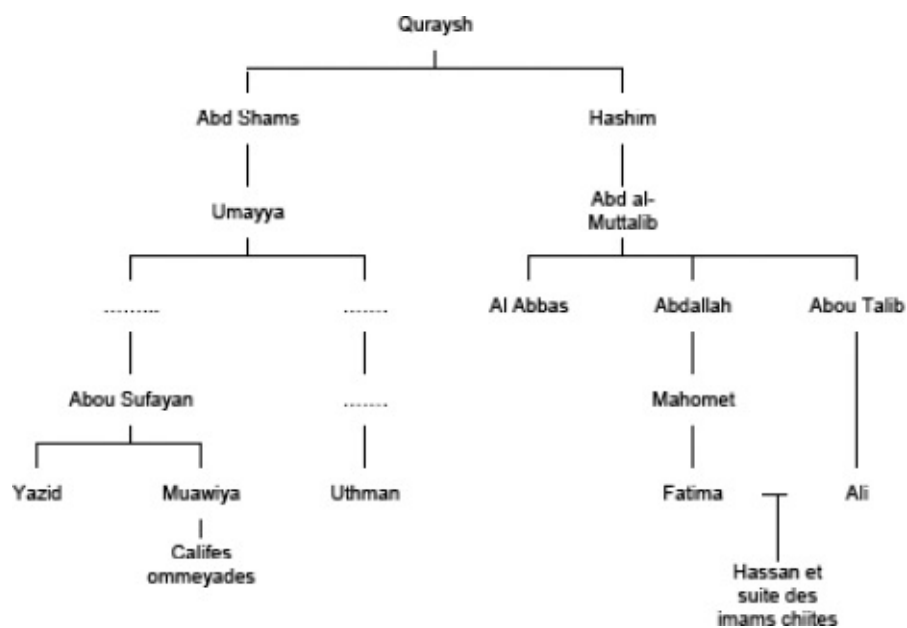


Schéma simplifié de la famille de Mahomet

Les sunnites sont doublement minoritaires en Iran. Ils ne représentent que 10 % de la population, et appartiennent à des minorités ethnolinguistiques situées dans les périphéries : les Kurdes, les Turkmènes, une partie des Arabes et les Baloutches. Bien que reconnus par l'État, les sunnites sont considérés comme des citoyens de seconde zone. Ils paraissent suspects aux yeux des dirigeants actuels : ne sont-ils pas tentés de mener des activités subversives, soutenus par les puissances régionales sunnites rivales de l'Iran, comme l'Arabie saoudite ?

Certains groupes armés s'opposant au régime iranien se

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Conseil des Gardiens de la Constitution.

Le Parlement (*Majles-e shourâ-ye eslâmi*, Assemblée consultative islamique), anciennement Parlement national, est la structure la plus visible du pouvoir législatif. Il est constitué de 290 membres élus au suffrage universel sur une base locale, mis à part les sièges réservés aux communautés religieuses minoritaires reconnues (2 pour les Arméniens, 1 pour les Assyro-Chaldéens, 1 pour les Juifs et 1 pour les Zoroastriens).

Chaque candidature aux élections parlementaires doit être approuvée par le Ministère de l'Intérieur, puis par le Conseil des Gardiens de la Constitution qui examinent notamment la fidélité du candidat aux idéaux de la révolution islamique et écarte toute candidature indésirable. C'est ainsi que la grande majorité des candidats réformateurs aux élections législatives de 2004 et de 2008 ont été écartés.

Le Parlement prépare des lois et examine celles qui émanent du gouvernement. Lorsqu'une loi est votée, elle est ensuite transmise au Conseil des Gardiens de la Constitution, qui examine sa conformité avec la constitution et l'islam. En cas de désaccord, le Parlement peut faire appel au Conseil de discernement de l'intérêt supérieur du régime pour trancher.

Le Parlement peut valider ou invalider la composition du gouvernement. À plusieurs reprises, il s'est ainsi opposé à la nomination de certains ministres, comme celui du pétrole proposé par le président Ahmadinejad en 2005.

Mais son rôle du Parlement reste limité : le Guide de la Révolution peut s'opposer à une loi (sans recours possible), ainsi que le Conseil des Gardiens de la Constitution.

Le Parlement peut prendre position sur des questions qui concernent la politique générale de l'État, la diplomatie, ou la politique de sécurité et de défense, mais les décisions dans ces domaines relèvent *in fine* au Guide de la Révolution.

Notons que les parlementaires iraniens ne disposent pas d'un droit d'immunité, ce qui les expose aux poursuites judiciaires pour des actions menées dans le cadre de leur mandat.

Le Conseil des Gardiens de la Constitution islamique (*Shourâ-ye negabân-e qânoun-e eslâmi*), l'une des institutions centrales du système politique iranien, est composé de 12 membres désignés pour 6 ans. 6 sont des religieux nommés par le Guide de la Révolution ; les 6 autres sont des juristes (souvent eux-mêmes religieux), désignés par le Parlement sur proposition du chef du pouvoir judiciaire (lui-même nommé par le Guide). Cet organe, dont les membres sont désignés et non élus directement, encadre toute l'activité législative :

- il examine la constitutionnalité des lois votées par le Parlement et leur conformité avec l'islam (seuls les 6 membres religieux du Conseil exercent ce contrôle) ;

- il examine la conformité avec l'islam des lois votées par le Parlement ;

- il contrôle la validité des candidatures aux élections législatives et présidentielles ;

- il s'est arrogé, en pratique, le rôle de surveillance des élections.

Le pouvoir judiciaire

Depuis 1989, le chef du pouvoir judiciaire est nommé par le Guide de la Révolution pour une période de 5 ans.

Doté de très larges pouvoirs, il nomme les magistrats du pays et a autorité sur les tribunaux publics (affaires civiles et pénales), les tribunaux révolutionnaires (affaires de menaces sur la sécurité de l'État) et la Cour spéciale pour le clergé (chargée de juger les clercs). En outre, il désigne les 6 juristes qui, s'ils

obtiennent l'aval du Parlement, siègent au Conseil des Gardiens de la Constitution.

Le chef du pouvoir judiciaire détient aussi des pouvoirs politiques de manière indirecte : il a toute latitude pour intimider ou réprimer tout groupe ou individu perçus comme des menaces pour le régime. Personne n'est à l'abri : des députés ou des ayatollahs ont déjà été arrêtés ou mis en accusation. Parmi ses cibles prioritaires figurent les journalistes réformateurs, les clercs contestataires, les responsables d'organisations étudiantes ou d'ONG.

Pour faire régner la morale islamique et intimider les adversaires et opposants potentiels, le pouvoir judiciaire peut faire appel au Ansar-e-hezbollah (Amis du parti de Dieu), milice ultra-rigoriste et violente. Les arrestations arbitraires, les mises en accusation, les jugements expéditifs ou encore les condamnations à des peines de prison sont autant de moyens dont dispose le chef du pouvoir judiciaire pour museler l'opposition réelle ou supposée. Seul le Guide de la Révolution peut casser ses directives.

L'actuelle plus haute autorité du pouvoir judiciaire est un religieux, l'Ayatollah Mahmoud Hachemi Shahroudi.

Autres institutions clés

Aux côtés des organes représentant les pouvoirs religieux, exécutif, législatif et judiciaire, le système institutionnel iranien compte deux autres institutions importantes de par leur fonction : le Conseil de discernement de l'intérêt supérieur du régime et le Conseil suprême de sécurité nationale.

Le Conseil de discernement de l'intérêt supérieur du régime (*Majma'-e tashkhis-e maslahat-e nezâm-e jomhuri-ye eslâmi*), fondée en 1988 par Khomeyni arbitre les conflits entre les

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

IV. L'économie et la société

Le pétrole est la principale ressource de l'État. Pourtant, l'Iran ne peut pas être considéré comme un pays riche. Son économie est en difficulté, ce qui se répercute sur la société iranienne, très différente de celles des États voisins et plus proche du modèle occidental qu'on ne le pense.

✓ DONNÉES DE BASE

PIB 2007 : 852,6 milliards \$

Croissance 2006 : 4,3 %

Part du PIB et répartition de la population active par secteur

Primaire (agriculture) : 11 % du PIB, 25 % de la population active

Secondaire (industrie) : 42-45 % du PIB, 31 % de la population active

Tertiaire (services) : 44-47 % du PIB, 45 % de la population active

Inflation 2006 : 15,8 %

Monnaie : officielle : riâl iranien (1 e= 14 300 riâl) ;

monnaie utilisée : toumân (1 toumân = 10 riâls)

Chômage : officiellement 11 %, probablement plus

Part de la population en dessous du seuil de pauvreté : plus de 20 %.

Caractéristiques

L'économie iranienne repose essentiellement sur le pétrole. Bien que majoritairement étatique, elle est également entre les mains d'entités issues de la Révolution islamique, les Fondations, qui échappent à tout contrôle étatique. L'économie traditionnelle est quant à elle toujours une réalité car étroitement liée au régime.

Une économie pétrolière

L'Iran est l'un des principaux producteurs mondiaux de pétrole et de gaz.

La production quotidienne de pétrole (4 millions de barils par jour) place l'Iran à la quatrième place mondiale, tandis que ses réserves sont estimées à 132 milliards de barils. Le gaz est aussi une ressource très importante, puisqu'avec ses 27 580 milliards de m³, l'Iran est doté des deuxièmes réserves au monde, après la Russie.

La hausse des prix des hydrocarbures a permis une importante rentrée de devises (jusqu'à 70 milliards \$/an). Les exportations de pétrole et de gaz représentent 85 % des recettes d'exportation de l'Iran, et de 50 à 75 % de ses recettes budgétaires, 27 % du PIB en 2005-2006, et probablement un tiers aujourd'hui compte tenu du prix du baril.

Une économie étatique

L'économie, qui n'était pas au cœur des préoccupations de Khomeyni, est d'inspiration colbert-marxiste. Elle comprend trois secteurs distincts : le secteur public (entreprises d'État), le secteur privé et le secteur « corporatiste » (les Fondations).

Le secteur public est depuis longtemps le plus important. Les Pahlavi avaient déjà entrepris d'exercer le contrôle sur des pans entiers de l'économie (le secteur pétrolier était déjà

étatisé). Afin de moderniser le pays, le régime islamique a considérablement amplifié cette tendance en nationalisant (en fait en expropriant sans dédommagement) la plupart des entreprises : banques, assurances, mines, etc. Ceci s'est doublé d'une forte augmentation des effectifs de la fonction publique. Certains spécialistes de l'économie iranienne estiment que l'État contrôle jusqu'à 80 % du PNB.

Les Fondations (bonyâd) : des structures opaques

Le secteur corporatiste est l'une des grandes particularités du système économique iranien. Les Fondations (*bonyâd*) ont pour origine la confiscation des biens de la couronne lors de la Révolution islamique pour aider les déshérités (pauvres et nécessiteux) puis les victimes de la guerre avec l'Irak.

Les Fondations échappent à tout contrôle étatique et ne rendent de comptes qu'au Guide de la Révolution. Leurs comptes et activités sont opaques, si bien que nul ne sait quel est leur poids réel dans l'économie nationale. Il approcherait les 40 % du PNB (hors du secteur des hydrocarbures).

Souvent dirigées par d'anciens responsables du régime (religieux, civils, militaires), les Fondations sont devenues de véritables empires commerciaux, particulièrement centrées sur des activités comme le tourisme ou l'agroalimentaire, mais également présentes dans l'industrie et les banques.

La plus puissante d'entre elles est la Fondation des déshérités et des handicapés de guerre, issue de la confiscation de la Fondation Pahlavi. Elle possède de nombreuses filiales et représenterait de 7 à 10 % du PIB iranien.

Le Bazar : survivance d'une économie

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Il s'agissait avant tout d'un réflexe nationaliste. Reza Pahlavi, une fois devenu Shah d'Iran, a poursuivi une politique visant à affranchir son pays des tutelles étrangères. Il abolit en 1928 les Capitulations (droits spéciaux) dont bénéficiaient les Européens depuis le XIXe siècle. La décision d'exiger des chancelleries occidentales l'utilisation du terme « Iran » plutôt que « Perse » en 1935 se situe dans une logique résolument nationaliste. Cette politique s'est singulièrement concrétisée par un rapprochement avec l'Allemagne hitlérienne à la fin des années 1930. Ce mouvement était d'abord motivé par la nécessité de se rapprocher d'un État puissant avec lequel l'Iran n'avait pas de contentieux historique (ce qui excluait le Royaume-Uni et la Russie, devenue entre-temps l'URSS). De plus, l'idéologie nazie idéalisait les Aryens, dont les Iraniens se réclament également. Le rapprochement germano-iranien fut réel : l'Allemagne était, en 1939, le premier partenaire commercial de l'Iran. Toutefois, il ne résista pas à la Seconde Guerre Mondiale. Pour des raisons géostratégiques et politiques, l'Iran fut envahi par les troupes britanniques et soviétiques, contraignant Reza Pahlavi à abdiquer en 1941.

Mohammad Reza Shah Pahlavi : entre indépendance et alignement pro-occidental (1945-1979)

La période qui succéda à la Seconde Guerre Mondiale vit l'Iran hésiter sur son positionnement international, alors que la Guerre Froide commençait. Le Premier Ministre Mossadegh était partisan d'un non-alignement, dicté en premier lieu par un fort nationalisme. Le nationalisme de Mossadegh le conduisit d'ailleurs à nationaliser l'*Anglo-Iranian Oil Company* en 1951. Ce fut considéré comme un exemple de résistance à

l'impérialisme occidental, mais cet acte provoqua sa chute. Le coup d'État anti-Mossadegh, fomenté par la CIA, eu lieu en 1953, et remplaça sur le trône Mohammad Reza Shah Pahlavi, restaurant un régime monarchique fort.

Le Shah réorienta alors le positionnement international de l'Iran et l'ancra profondément du côté occidental. Le danger principal était l'URSS, dont la poussée vers les mers chaudes était l'un des objectifs. Moscou pouvait en outre compter sur le puissant parti communiste iranien *Toudeh*. L'Iran adhéra au Pacte de Bagdad¹⁹ dès sa création en 1955 et devint la pièce centrale du dispositif anti-soviétique sur le flanc Sud de l'URSS. L'argent issu des exportations de pétrole permit au Shah d'acheter aux États-Unis les armes les plus modernes. L'armée iranienne était alors considérée comme la plus puissante du Moyen-Orient.

L'alignement de l'Iran derrière les États-Unis et le désir du Shah de faire de son pays la puissance dominante du Moyen-Orient conduisit aussi à un rapprochement avec la Turquie et Israël. Les liens entre Tel-Aviv et Téhéran étaient motivés par la méfiance de chacun envers le nationalisme arabe. Le panarabisme était en effet perçu comme une grande menace par les deux pays. L'Iran était donc allié aux deux États non-arabes de la région moyen-orientale.

Le positionnement pro-occidental du Shah fut l'une des raisons de sa chute. Les nationalistes, les islamistes et les communistes décriaient ce qu'ils considéraient comme une vassalisation de l'Iran. La Révolution islamique va entraîner alors un changement radical de la politique étrangère de l'Iran.

La période révolutionnaire (1979-1989)

La Révolution islamique ne fut pas, durant ses premiers

mois, farouchement anti-occidentale. Mais rapidement, le nouveau régime révolutionnaire initia une rupture radicale. Cette rupture était motivée par l'idéologie même soutenue par Khomeyni : la révolution devait s'étendre à toutes les terres d'islam, renversant au passage les régimes considérés comme impies, corrompus et soumis aux Occidentaux.

Le premier acte de cette politique de rupture fut la prise de l'ambassade américaine (1979-1981) par des étudiants islamistes de gauche, fait inédit totalement contraire aux usages diplomatiques. Elle provoqua l'hostilité immédiate des États-Unis qui rompèrent tous leurs liens avec l'Iran. Les conséquences de cet épisode sont à l'origine du lourd contentieux entre les deux États, et pèsent encore gravement sur leurs relations.

Le deuxième acte de rupture fut l'appel de Khomeyni à toutes les populations musulmanes, chiites et sunnites confondus, à se soulever contre leurs gouvernants. Ceci engendra l'hostilité des États arabes, monarchies du Golfe comme régimes républicains nationalistes et laïques.

Cet appel au soulèvement des masses inquiéta en premier lieu l'Irak, état arabe à majorité chiite mais sous la direction des baasistes, issus des populations sunnites minoritaires. De plus, les contentieux frontaliers autour de la démarcation de la frontière dans le Chatt el Arab perduraient. Soutenu par les Occidentaux et par les monarchies arabes, imaginant une victoire facile face à un pays en proie au chaos dont l'armée était en pleine décomposition, Saddam Hussein lança ses troupes à l'assaut de l'Iran en septembre 1980. Face à l'invasion irakienne, la réaction iranienne fut avant tout un réflexe national. Les discours du dictateur irakien présentaient la guerre comme l'expression de la lutte éternelle des Arabes contre les Perses. Malgré des revers initiaux, les Iraniens se ressaisirent

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

même de l'action publique. Khomeyni n'avait pas de mots assez durs pour désigner la monarchie saoudienne, accusée de trahir l'islam en raison des liens entre Riyad et Washington. Derrière cette opposition, il faut voir la rivalité ancestrale entre chiites et sunnites et la course pour s'emparer du leadership de l'Oumma.

L'Arabie saoudite est très méfiante à l'égard de la politique de l'Iran au Moyen-Orient. Téhéran est soupçonné de chercher à former un « arc chiite » allant du Détroit d'Ormuz à Beyrouth, en passant par l'Irak et la Syrie. Il convient de ne pas oublier que les provinces pétrolières du Hasa (rives saoudiennes du Golfe) sont majoritairement peuplées de chiites. Méprisées par le pouvoir saoudien, elles pourraient s'agiter à l'appel de Téhéran.

Le Qatar, comme la plupart des monarchies pétrolières du Golfe, se méfie de l'Iran mais les relations entre les deux pays ne sont pas mauvaises pour autant. Ils gèrent en commun le plus grand champ gazier découvert jusqu'ici, celui de South Pars. Cette co-exploitation peut engendrer des tensions, qui sont maîtrisées jusqu'ici.

Le Bahreïn, petit royaume insulaire situé entre l'Arabie saoudite et le Qatar, a la particularité d'être la seule monarchie du Golfe dont la population est majoritairement chiite (60 à 70 % de la population). Le pouvoir est entre les mains des sunnites, ce qui a entraîné des heurts parfois violents entre les deux communautés. Le Bahreïn craint que l'Iran ne joue la carte religieuse pour allumer la révolte des chiites contre la monarchie. Les relations entre les deux États sont d'autant plus méfiantes que le Bahreïn est étroitement lié aux États-Unis et abrite le quartier-général de l'US Navy Central Command (commandement central de la marine américaine, qui dirige notamment la 5e Flotte).

Le Koweït est suspect aux yeux de l'Iran depuis que cet

émirat a soutenu Saddam Hussein pendant la guerre Iran-Irak. Cet État compte une importante minorité chiite (environ un quart de la population) et s'inquiète de l'influence iranienne en Irak. De son côté, l'Iran accuse le Koweït d'être lié aux États-Unis, qui entretiennent d'importantes infrastructures militaires sur le sol koweïtien.

On peut conclure que les relations entre l'Iran et les monarchies du Golfe sont tendues. Ces dernières se sont organisées au sein du Conseil de Coopération du Golfe (CCG), créé au lendemain de la Révolution islamique, dont l'un des objectifs non avoués est de contrer la menace iranienne. En outre, toutes sont liées militairement aux États-Unis, ce qui ne fait qu'accroître les suspicions mutuelles.

États arabes du Moyen-Orient

L'Irak est très important pour la politique étrangère de Téhéran. Les plus grands lieux saints du chiisme (Kerbala, Nadjaf, Samara) y sont situés, et la population chiite représente plus de 60 % de la population totale. Les liens entre le clergé chiite iranien et son homologue irakien sont très étroits. De plus, l'Irak a été l'enjeu des rivalités entre Perses et Ottomans entre le XVI^e et le XIX^e siècle. Les Iraniens n'ont jamais abandonné l'idée d'exercer une influence en Irak.

Depuis l'accès de l'Irak à l'indépendance en 1932, les relations entre les deux pays n'ont jamais été bonnes. Le contentieux est d'abord de nature politique : il s'agit de la démarcation de la frontière, surtout au niveau du Chatt el Arab. La guerre que l'Iran et l'Irak se sont livrés entre 1980 et 1988 a bien entendu porté un coup très dur aux relations bilatérales.

La chute de Saddam Hussein en 2003 a, du point de vue iranien, eu deux impacts :

- Un impact positif : Saddam Hussein était honni du régime iranien ; sa chute ouvre par conséquent une porte pour que l'Irak exerce son influence sur les chiites irakiens.

- Un impact négatif : la présence militaire américaine massive en Irak renforce le sentiment d'encerclement de l'Irak par des troupes hostiles.

L'Irak cherche à accroître son influence en Irak pour créer un glacis protecteur contre toute menace venant de l'Ouest, en s'appuyant sur les éléments chiites irakiens. Le référent national et le référent religieux sont par conséquent intimement liés dans la politique iranienne en Irak

La Syrie et l'Irak ne partagent pas de frontière commune, mais ils sont étroitement liés pour plusieurs raisons. D'une part, la Syrie est dirigée par la minorité alaouite chiite²³. Les Alaouites ont été toujours méprisés et persécutés par les sunnites, ce qui les rapproche des chiites duodécimains. D'autre part, alors même que la Syrie était baasiste comme l'Irak de Saddam Hussein, ces deux pays étaient en très vive opposition. Cela conduisit Damas à soutenir Téhéran pendant la guerre Iran-Irak. Enfin, la Syrie comme l'Irak sont hostiles à la présence militaire américaine dans la région et sont opposés au processus de paix israélo-arabe.

Actuellement, les relations entre les deux États sont très étroites. La Syrie permet à l'Irak d'exercer une influence au Liban, mais aussi de peser sur le conflit israélo-palestinien.

L'aide iranienne au Hezbollah transite par la Syrie. Les objectifs de Téhéran et de Damas au Liban sont relativement proches.

Les bonnes relations irano-syriennes sont vues avec méfiance par les autres États arabes, qui craignent la constitution d'un « arc chiite »

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

condamnation sans équivoque de la part des États européens. Le rôle de médiateur qu'a joué l'Union européenne sur le dossier nucléaire s'est heurté à l'intransigeance du président iranien. La méfiance remplace de nouveau et la confiance.

Certains États, dont la France, ont récemment durci leurs positions vis-à-vis de l'Iran en se rapprochant de l'analyse américaine. Si les relations commerciales se poursuivent tant bien que mal, les pays européens sont devenus suspicieux à l'égard de l'Iran. Handicapées par la faiblesse politique de l'Union européenne, beaucoup de chancelleries ont adopté une posture attentiste, espérant que le successeur d'Ahmadinejad aura un esprit de dialogue plus prononcé. L'intransigeance israélienne et américaine ne pause pas non plus à l'amélioration de la situation.

Le Japon est l'un des principaux importateurs de pétrole iranien. Les deux États n'ont aucun contentieux historique qui pourrait peser sur leurs relations. Bien qu'étroitement lié aux États-Unis, le Japon est parvenu, malgré les pressions américaines, à entretenir des rapports de confiance avec l'Iran. La politique de Téhéran en direction de Tokyo fait partie de sa stratégie asiatique, visant à rendre l'Iran moins dépendant de l'Europe. L'Iran ne perçoit pas le Japon comme une puissance « occidentale », mais comme une puissance d'Asie.

La logique des liens entre l'Iran et le Japon est dictée par des considérations éminemment économiques, loin de toute référence idéologique.

Les relations entre l'Iran et l'Occident sont ambiguës. Elles mêlent méfiance et fascination, admiration et rancœurs. L'Iran cherche à développer son propre modèle de modernité, en empruntant certains éléments de la culture occidentale tout en préservant ses spécificités. Le régime issu de la Révolution islamique ne fait pas exception : la constitution iranienne

actuelle est largement inspirée de la Constitution de la Vème République française, mais elle entend aussi valoriser l'islam politique, perçu par Khomeyni comme étant constitutif de l'identité iranienne.

Les Européens sont perplexes vis-à-vis de l'Iran. En effet, voici un pays, situé au Moyen-Orient, dont la population est nombreuse, éduquée, par bien des aspects modernes, où les femmes occupent une place sociale importante et où chacun est habitué à voter, mais dont le régime est suspecté de rechercher l'arme nucléaire, de soutenir des mouvements terroristes et de vouloir détruire Israël. Difficile dans ces conditions de définir une ligne politique claire, comme le montrent les divergences d'approche entre les différents États occidentaux.

Puissances émergentes

Méfiant envers les États occidentaux mais peu désireux d'être isolé, l'Iran s'est tourné, depuis la Révolution islamique, vers les puissances émergentes pour faire contrepoids à l'hostilité réelle ou supposée de l'Europe et des États-Unis.

La Russie occupe une place particulière dans le positionnement international de l'Iran. Les deux États ont un lourd contentieux historique. Au XIXe siècle, la Russie a en effet entrepris son expansion vers le Sud, en direction du Caucase et de l'Asie centrale. L'Iran a subi plusieurs défaites lourdes face à la Russie et lui a cédé une partie de son territoire : Azerbaïdjan et marches du Nord-Est. Les Russes sont devenus très présents en Iran, au même titre que les Britanniques avec lesquels ils ont partagé le pays en zones d'influence. Les troupes russes sont à plusieurs reprises intervenues pour défendre les intérêts de la Russie. Au cours des deux Guerres Mondiales, les Russes (puis les Soviétiques) ont envahi l'Iran

avec les Britanniques et ont soutenu le séparatisme des Kurdes d'Iran. Durant la Guerre Froide et jusqu'à la Révolution islamique, l'Iran se range dans le bloc occidental, face à l'URSS. Les relations entre l'Iran et la Russie devraient en conséquence être délicates.

Or, dès le régime islamique en place, l'Iran a soigneusement évité de se confronter frontalement avec l'URSS. En opposition avec les États-Unis, il se devait de ménager l'autre grande puissance mondiale.

La chute de l'Union soviétique change la donne. L'Iran cherche activement des alliés pour contrer les États-Unis. La nouvelle Russie pourrait être plus conciliante que l'URSS. Trois éléments de convergence entre les deux pays facilitent le rapprochement irano-russe.

- Moscou a alors besoin de débouchés pour son industrie de l'armement. L'Iran a de son côté besoin d'armes pour reformer son arsenal, très éprouvé par la guerre avec l'Irak. L'Iran est ainsi le 3ème ou 4ème importateur d'armement russe, selon l'année.

- Le programme nucléaire iranien nécessite une coopération avec une puissance nucléaire. Cette coopération est évidemment difficilement envisageable avec les puissances occidentales. En revanche, la Russie est prête à aider l'Iran à construire une centrale nucléaire (centrale de Bushehr).

- L'Iran et la Russie partagent une vision proche sur les questions géopolitiques. Les deux pays s'inquiètent de voir les États-Unis présents militairement et politiquement dans le Caucase et en Asie centrale, zones considérées par la Russie comme faisant partie de son étranger proche.

L'Iran peut donc compter sur un allié puissant, détenteur d'un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies et pouvant s'opposer ainsi à toute sanction internationale trop

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

le Tabun et le Sarin.

Les accusations américaines sur un éventuel programme chimique ne sont pas toujours très probantes. De toute façon, il est clair que s'il existe un programme chimique militaire, celui-ci passe au second plan, derrière le programme nucléaire.

Le soutien aux réseaux terroristes islamiques

Les liens entre le régime de Téhéran et divers mouvements terroristes islamistes sont l'un des arguments de l'administration américaine ayant justifié l'inscription de l'Iran dans la liste des États de l'« axe du mal » (puis de « poste avancé de la tyrannie »).

Le soutien iranien au Hezbollah libanais n'est plus à prouver. Le parti chiite récuse l'appellation de mouvement terroriste. Pour ses membres, comme pour la majorité des musulmans, le Hezbollah est une organisation de résistance armée face à Israël. Les Occidentaux, eux, considèrent sa branche armée comme une organisation terroriste. L'Iran justifie le soutien financier et logistique qu'il apporte au Hezbollah par sa volonté de contribuer à la libération de la Palestine.

Un autre objectif, caché mais fondamental, du régime de Téhéran est de favoriser un parti chiite qui pourrait parvenir au pouvoir au Liban.

L'appui de l'Iran au Hamas palestinien se situe dans le cadre de la quête du prestige et de la lutte pour le leadership au sein du monde musulman.

La politique de Téhéran est motivée par la compétition entre les régimes arabes – et d'abord l'Arabie saoudite – et l'Iran, qui se présente comme le seul État soutenant réellement les

combattants musulmans contre Israël.

Il s'agit davantage d'un calcul tactique que d'une réelle connivence idéologique.

Le positionnement de l'Iran envers le mouvement Al-Qaïda est plus délicat. Aucune affinité idéologique ne rapproche l'organisation d'Oussama Ben Laden, sunnite et anti-chiite, du régime iranien. Certes, Ben Laden a plus d'une fois appelé à l'unité des musulmans contre « les Juifs et les Croisés », mais le pouvoir iranien a toujours été extrêmement méfiant à son égard. Ben Laden était l'hôte des Talibans, ennemis de l'Iran. De plus, les mouvements se réclamant d'Al-Qaïda en Irak considèrent les chiites irakiens comme des cibles. Le seul objectif commun entre Ben Laden et le régime iranien est de faire chuter la monarchie saoudienne, ce qui n'est guère suffisant pour créer les conditions d'une alliance.

Les Iraniens ont toutefois suivi une politique trouble après la défaite des Talibans fin 2001. Certains membres d'Al-Qaïda ont pu échapper aux forces américaines en fuyant l'Afghanistan par l'Iran. Des responsables de l'organisation, dont un des frères de Ben Laden, ont d'ailleurs été placés en résidence surveillée sur le territoire iranien. L'objectif poursuivi par le régime iranien est opaque. Il s'agit peut-être de disposer de cartes pour négocier avec les Occidentaux. Il est toutefois difficile d'imaginer que Téhéran soutienne activement Al-Qaïda. Le régime ne peut ignorer que le moindre faux pas pourrait provoquer une intervention militaire américaine. Il cherche plus probablement à conserver une influence, même minimum, sur la nébuleuse terroriste pour exercer un pouvoir de nuisance en cas d'agression américaine. Toutefois, financer, armer et entraîner les membres d'une organisation qui s'en prend ouvertement aux chiites irakiens est difficilement réalisable pour un régime se réclamant du chiisme militant.

L'ensemble des accusations formulées par les Occidentaux repose sur des réalités, mais qu'il convient de nuancer et de remplacer dans un cadre plus vaste. Il est clair que l'objectif poursuivi l'Iran en soutenant le Hezbollah et le Hamas est de conserver une influence au Proche-Orient et de se placer comme acteur incontournable dans la région.

L'ingérence en Irak

Cette ingérence se concrétiserait sous plusieurs formes : financement de partis politiques et d'organisations paramilitaires chiites, influence sur les principales personnalités politiques et religieuses d'Irak, présence de Pasdarans, livraison d'armes et d'explosifs aux insurgés... Ces soupçons sont, pour la plupart, fondés. Ainsi, la milice chiite de l'Armée du Mahdi est en partie contrôlée par l'Iran. Son chef, Moqtada Al-Sadr, est d'ailleurs parti étudier à Qom, en Iran. Il serait en étroite relation avec les services spéciaux iraniens. Des Pasdarans sont régulièrement arrêtés en Irak par les forces de la coalition. L'ambassade d'Iran à Bagdad est l'une des plus importantes d'Irak et regorgerait de membres des services de renseignements iraniens.

Cette présence iranienne est-elle étonnante ? L'exercice d'une influence en Irak a toujours été un objectif de l'Iran. La présence des trois principaux lieux saints du chiisme et l'importance de la communauté chiite (+ 60 % de la population irakienne) justifient à elles seules le positionnement de l'Iran. En outre, le régime iranien souhaite bénéficier d'un Etat-tampon couvrant sa frontière occidentale.

Tant que Saddam Hussein était au pouvoir à Bagdad, l'Iran

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

1. L'objectif de Montesquieu n'était pas de critiquer la Perse d'alors, mais bien la société française ; cependant, le fait qu'il ait choisi les Perses montre bien que la société de ces derniers était perçue comme despotique.
2. Zoroastrisme : religion nationale avant l'adoption de l'islam.
3. Le mazdéisme/zoroastrisme sera de nouveau abordé dans le chapitre 2.
4. Poète, mathématicien et philosophe, il est l'auteur des fameux quatrains, les *Rubayyat*.
5. Grand homme d'État, il accomplit une œuvre administrative gigantesque et est l'auteur du Traité de Gouvernement (*Siyasat Name*).
6. Hasan Sabbah est le fondateur de la secte chiite ismaélienne des Assassins.
7. Voir le chapitre 2. Le chiisme se différencie du sunnisme sur la question de la succession du pouvoir à la tête de l'*Oumma*, la communauté des croyants.
8. Il s'agit d'une fonction cléricale intermédiaire, avant celle d'ayatollah.
9. Le messianisme est présent dans toutes les branches du chiisme.
10. F. Khosrokhavar et O. Roy, *Iran : comment sortir d'une révolution religieuse*, Seuil, 1999, p.45.
11. On entend par polycéphale un régime caractérisé par plusieurs centres de pouvoir plus ou moins en concurrence.
12. Se référer au chapitre consacré à l'économie iranienne.
13. Les États-Unis ont élaboré une loi en août 1996 permettant de pénaliser tout acteur qui investirait plus de 20 millions \$ dans le secteur pétrolier iranien (*Iran and Libya Sanctions Act*, maintenant *Iran Sactions Act*, plus connu sous le nom de Loi D'Amato-Kennedy).
14. Le terme de « société moderne » est ici employé sans aucune connotation idéologique ou morale, ni de jugement de valeur ; il oppose davantage société moderne et société traditionnelle, notamment sur le poids des différents secteurs de l'économie (primaire, secondaire, tertiaire), l'importance de l'alphabétisation, le nombre d'étudiants, le taux de fécondité...
15. Le taux d'urbanisation est passé de 47 % en 1976 à 67 % en 2008.
16. Il est interdit pour un homme et une femme d'être ensemble en public

sauf s'ils sont mariés ou ont un lien familial (frères, cousins...).

17. La famille d'une personne assassinée peut réclamer une certaine somme de compensation. Cette somme est automatiquement divisée par deux lorsque la victime est une femme...

18. Il convient toutefois de ne pas exagérer ce regain d'intérêt. D'une part, il ne s'est jamais réellement éteint, et d'autre part, il ne va pas jusqu'à un rejet de l'islam en tant que religion, mais en tant que religion étatisée.

19. Le Pacte de Bagdad fut fondé par le Royaume-Uni, la Turquie, l'Iran, le Pakistan et l'Irak. Ce dernier s'en retira en 1959 et l'alliance prit le nom de *Central Treaty Organisation*

20. F. Thual, dans sa *Géopolitique du chiisme*, explique parfaitement la tension entre ces deux logiques en faisant le rapprochement avec l'URSS (Chap. IV).

21. L'Organisation de coopération de Shanghai a été créée en 2001 par la Chine, la Russie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan et le Tadjikistan. L'Iran, l'Inde, le Pakistan et la Mongolie ont le statut d'observateurs. L'Iran a formulé le souhait de devenir membre à part entière.

22. Les wahhabites considèrent d'ailleurs les chiites comme des hérétiques qu'il faut combattre.

23. Les Alaouites ne sont pas des chiites duodécimains comme les Iraniens. Ils considèrent que le onzième imam, al-Zaki, est le dernier imam.

24. Estimation ; compte tenu de l'enjeu politique de la démographie religieuse au Liban, il existe peu de statistiques fiables.

25. Complexe affaire de ventes d'armes par les Américains aux Iraniens, via Israël, au milieu des années 80, en pleine guerre Iran-Irak.

26. Le panturquisme d'Ankara est toutefois davantage de l'ordre du fantasme que de la réalité. Les États turcophones n'étant pas réellement favorables à des liens plus importants que des échanges culturels et commerciaux.

27. Le nom « Azerbaïdjanais » sert à désigner les ressortissants de l'Azerbaïdjan post-soviétique. « Azéri » sert à désigner ce peuple turcophone, qu'ils habitent l'Iran ou l'Azerbaïdjan.

28. Le statut de la Caspienne fait toujours l'objet d'une controverse. Les Iraniens la considèrent comme une mer, les autres États riverains comme un lac, ce qui a des répercussions importantes en terme de partage des eaux, et

donc des sous-sols.

29. Même remarque que pour la distinction Azéri/Azerbaïdjanais : il s'agit de faire la différence entre un peuple transfrontalier, les Turkmènes, et les ressortissants du Turkménistan, les Turkménistanais.

30. Outre une présence massive en Irak et en Afghanistan, les Américains disposent de bases aériennes dans presque tous les pays riverains de l'Iran. Une grande partie de la 5e Flotte américaine croise dans les eaux du Golfe persique.

31. Contrairement à l'Inde, au Pakistan et à Israël, puissances nucléaires militaires qui n'ont jamais signé le TNP;

32. Il est bien plus inquiétant à ce titre de savoir le Pakistan, État sujet à de graves crises politiques intérieures, doté de l'arme nucléaire.

33. C'est ce qu'avait déclaré à la presse américaine le 29 janvier 2007 le président français Jacques Chirac pour qui un Iran détenant l'arme nucléaire ne serait « *pas tellement dangereux* ». Il avait poursuivi en déclarant : '*Ou l'Iran enverrait-il cette bombe [nucléaire] ? Sur Israël ? Elle n'aura pas fait 200 mètres dans l'atmosphère que Téhéran serait rasé.* »